



# L'ARQUEBUSE DE DOUVAINE

Siège Social :

13 chemin des Afforets

74140 Douvaine

Courriel : [president@arquebuse74.com](mailto:president@arquebuse74.com)

FFTir N° 2074005 – FFTA N° 3374141 – APS N° ET000851

---

## **PROCES - VERBAL**

### **ASSEMBLEE GENERALE**

*Tenue le vendredi 18 octobre 2024 à 19h,*

*Salle « La Bulle » de Douvaine*

Arnaud Larivière, Président de l'Arquebuse de Douvaine, déclare ouverte l'Assemblée Générale à 19h02.

L'appel des membres a été effectué à l'entrée. Selon la liste des présences, et à la suite de l'arrivée de quelques membres supplémentaires, 39 membres sont présents et 6 sont représentés, pour un total de 45.

**Cette assemblée ne nécessite pas d'assesseurs car nous avons seulement besoin de la validation des nouveaux membres du comité.**

#### **1. Approbation du PV de l'Assemblée du 14 octobre 2023**

Le PV de la dernière Assemblée était à la disposition des membres, où il était affiché depuis un mois au Club. Personne ne faisant de remarque ou de demande de correction, le Président Arnaud Larivière demande l'approbation du PV à l'assemblée, qui l'accepte à l'unanimité.

#### **2. Rapport moral du Président**

*Le rapport moral est présenté à l'assemblée. Il est disponible pour tout membre en faisant la demande.*

Le Président tient à remercier tous les membres présents pour cette assemblée générale électorale.

Il réexplique que les membres du comité sont élus pour six ans, renouvelés par tiers tous les deux ans. Nous sommes à la fin du deuxième tiers : cinq membres ont décidé de ne pas se représenter.

Cinq candidats se sont déclarés pour les remplacer, qui seront présentés au cours de l'assemblée générale.

Nos remerciements à tous les licenciés de l'Arquebuse pour leur engagement dans les différentes compétitions, ainsi que pour la bonne humeur générale des tireurs de loisir.

Cette année à venir sera également riche en travaux pour moderniser notre club pour se conformer aux futures normes et réglementations.

Un rappel sur la sécurité et les règlements intérieurs vous sera communiqué par mail, tout manquement sera sanctionné de façon systématique pour éviter toute polémique.



### **3. Rapports du Trésorier**

Jean-Paul nous présente les chiffres avec compte de résultats et rapport analytique par poste pour 2023/2024

#### **Rappel pour les compétiteurs :**

\_\_\_\_\_ Nous remboursons uniquement les frais si le compétiteur a fait le processus complet de qualification, des départementaux jusqu'aux championnats de France.

Pour chaque compétition, le club paie les frais d'engagement, à chaque niveau. Si les compétiteurs ne vont pas jusqu'au bout, nous demanderons un remboursement des frais d'engagement, ce qui permettra de mieux rembourser les autres compétiteurs qui sont allés jusqu'au championnat de France.

Le budget annuel a été augmenté pour les frais de repas, d'hôtel et kilométriques, avec mise en place d'une tarification pour favoriser le covoiturage.

### **4. Budget Prévisionnel**

Nous allons réaliser des travaux de drainage afin d'assainir le bâtiment, la réfection du petit pas de tir et l'isolation thermique et phonique du mur du bâtiment donnant sur le pas de tir 200m.

Augmentation de notre cotisation d'assurance avec la mise en place d'un nouveau contrat offrant de meilleures garanties (Assurance de la FFTir)

Continuité également dans l'achat d'armes et d'équipement des pas de tir à l'aide du département.

Tout cela pour un budget prévisionnel de 85 000€

#### **Questions :**

- En attente de l'entreprise concernant les travaux de tamisage des buttes
- Dégât des eaux : Nous avons un bail commercial, nous devons donc entretenir le bâtiment. L'assurance ne prend pas en charge les dégâts suite au mauvais entretien des drainages.

#### **Concernant le terrain, l'accès et les bâtiments du club :**

- Achat des terrains avoisinant le club
- A plus long terme, nous souhaitons acheter le club (que nous louons donc actuellement)
- Nous souhaitons aussi créer un nouveau bâtiment pour le 10m, d'environ 400m<sup>2</sup>, avec pas de tir et vitesse.
- La réfection du chemin par la mairie sera au budget 2025 pour la commune de Douvaine



## **5. Approbation des rapports**

Approbation des rapports du trésorier à l'unanimité.

Après présentation par Jean-Paul, le budget prévisionnel a été voté à l'unanimité

## **6. Approbation du nouveau comité**

Patrick Lavorel approuvé comme responsable formation

Philippe Balsat approuvé comme responsable des travaux

Margot Bauters approuvée comme secrétaire

Les nouveaux membres ont été validés à l'unanimité

## **7. Vote de la politique de gestion du comité**

Présentation des devoirs du comité :

- Chaque membre a signé une charte expliquant les obligations et devoirs
- Être élu au comité ne donne pas de pouvoir supplémentaire et n'accorde aucun régime particulier
- La licence des membres du comité a été remise à 220€ comme tous les licenciés, car nous souhaitons avant tout des personnes investies

Demande de vote pour le droit de congédier un membre du comité qui ne respectera pas la charte signée.

Ce droit a été voté à l'unanimité.

## **8. Questions diverses**

Aucune autre question n'a été posée, ni par retour de mail, ni par les membres présents à l'assemblée générale.

## **9. Autres décisions prises**

Au vu des travaux à venir pour l'entretien et la réfection du club, ainsi que l'investissement des licenciés, nous souhaitons vous faire voter la mise en place d'une troisième journée de travail, correspondant monétairement à 50€ lors d'une nouvelle licence ou d'un renouvellement pour la saison 2025/2026.

Pour rappel, nous sommes le club avec le plus grand nombre de pas de tir et la plus grande amplitude horaire du département. Les licenciés ayant les clés peuvent tirer de 9h à 20h en semaine, et de 10h à 20h le week-end.

La troisième journée de travail a également été votée à l'unanimité.

L'amélioration des dispositions lors des journées de travail. Certains travaux, accessibles à tous ceux souhaitant effectuer leurs journées de travail :



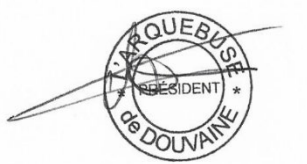
- Entretien des sanitaires
- Tenir le bar
- Nettoyage de la charpente
- Aspirer la poussière sur les pas de tir
- Entretien des espaces verts



**L'assemblée générale est clôturée à 20h31**

Le Président

Arnaud Larivière



La Secrétaire adjointe

Margot Bauters



## Rapport d'activité du Président de l'Arquebuse pour la saison 2023-2024

Mesdames, Messieurs,

Bonjour à toutes et à tous.

Merci à tous d'être présent pour cette assemblée générale électorale. En effet, comme vous le savez, nous avons décidé, voilà quatre ans, que le comité serait élu pour 6 ans et renouvelé par tiers tous les deux ans. Nous voilà donc au terme de ce deuxième tiers et nous avons 5 membres qui ont décidé de ne pas se représenter. Nous les remercions pour le travail accompli (Serge Cot, Vincent Jacquier, Roger Vesin, Jean-pierre Chouvet et Franck Grimaz).

Nous avons cinq candidats déclarés pour les remplacer et nous vous les présenterons au cours du déroulé de l'ordre du jour de notre assemblée (Margot Bauters, Philippe Balsat et Patrick Lavorel).

Revenons sur les faits marquants de cette saison.

### Au niveau national :

- Ouverture du SIA aux tireurs sportifs début 2024, ayant généré beaucoup d'interrogations auprès des licenciés, nous avons fait de notre mieux pour y répondre.

### Au niveau du club :

- Modernisation du système de vidéosurveillance, ayant mis en lumière plusieurs dysfonctionnements de sécurité de certains licenciés, ce qui a entraîné un non renouvellement de leur licence.
- Proposition de rachat anticipé du stand : la proposition est en attente de validation
- Changement des deux portes d'accès au 25m, permettant une gestion des présences opérationnelle sur ce pas de tir
- Achat de cinq cibles électroniques pour le pas de tir 10m
- Continuation de l'école de tir par Annick Cammarata et Didier Canesso : Merci à eux !
- Achat de plusieurs pistolets en 9mm, 45, et un revolver en 357 : Il est possible d'essayer ces différentes armes pour les licenciés en les louant au prix de 10€. Par la suite, des tirs d'initiation aux différents calibres seront organisés (munitions payantes)
- Patrick devient également responsable du pôle formation avec Cédric. Le cursus de formation suivant est en test pour ce début de saison :
  - Tir d'essai avec Patrick ou Cédric : validation du tir par le formateur, le bureau et le directeur de tir pour pouvoir prendre sa licence
  - Formation 10m : maniement, règles de sécurité, respect des autres et du club, consignes de tir
  - QCM sur la sécurité
  - Formation 25m
  - Formation 50m
  - Complément de formation Gong et 200m



- Le prêt d'armes est gratuit (1x/formation), ensuite, la location est à 10€
- Après la fin de la formation, le licencié peut demander les clés du club
- Il sera également possible de faire un cycle de perfectionnement pour les tireurs qui le souhaitent
- Nous acceptons de nouveaux licenciés sous condition d'acceptation du tir d'essai
- Lors de la formation, l'accent est mis sur la sécurité, et non sur le résultat du tir.
- Obtention de l'agrément FRPRA (Tir à la carabine en se déplaçant de poste en poste)
- Mise en place d'un affichage complémentaire sur les pas de tir concernant la sécurité et l'entretien du pas de tir
- Réglage des armes de chasse les mercredis après-midi
- Concernant le renouvellement des licences : Il y a une case à cocher pour justifier la prise de connaissance du règlement intérieur et des différentes règles de sécurité du club.

#### Au niveau des compétitions :

- Les tireurs 10, 25 et 50m ont remporté de nombreuses médailles au niveau départemental et régional. Plusieurs d'entre eux ont représenté l'Arquebuse aux championnats de France
- Les tireurs aux armes anciennes ont aussi un beau palmarès au 10, 25 et 50m
- Les tireurs Bench-Rest ont également représenté l'Arquebuse aux championnats de France
- Les tireurs en Précision Rifle ont participé aux championnats de France et certains se sont qualifiés pour la délégation française pour les championnats du monde.
- Pour les autres disciplines, des qualifications aux championnats régionaux et de France, sans médaille. Ils ont tout de même réalisé un beau parcours sportif

Nos remerciements à tous les licenciés de l'Arquebuse pour leur engagement dans les différentes compétitions, ainsi que pour la bonne humeur générale des tireurs de loisir.

Cette année à venir sera également riche en travaux pour moderniser notre club pour se conformer aux futures normes et réglementations.

Un rappel sur la sécurité et les règlements intérieurs vous sera communiqué par mail, tout manquement sera sanctionné de façon systématique pour éviter toute polémique.



## Rapport financier pour la saison 2023-2024

Présentation des chiffres avec compte de résultats et rapport analytique par poste

Quelques chiffres importants :

*Recette annuelle à hauteur de 320184 €*

- Dont 85228€ pour l'accueil et la buvette
  - o 61862,50 € accueil soit une progression de 95%
  - o 23366,10 € pour la buvette soit une progression de 32%
- 230714 € d'encaissement de licences, journées de travail, frais d'inscription et conventions administration
- 2285 € de subventions

*Dépenses annuelles à hauteur de 265798 €*

- 15 000 € de loyers
- 44525 € d'achats de marchandises essentiellement
  - o 32039 € pour l'accueil
  - o 11337 € pour la buvette
- 56622 € de reversement à la FFTir
- 7000 € de remboursement de frais liés aux déplacements et compétition
- 2771 € de frais d'engagement compétition (à part sur l'importance d'aller au bout de son parcours compétiteur)
- 35649 € de frais de personnel
- 60685 € pour les travaux (commentaires sur les travaux et recherche de maçons) + 6058 de fournitures d'entretien et de petits équipements.
- 5051 € d'achat de matériels pour pas de tir
- 6270 € pour les dépenses courantes d'eau, d'électricité, de chauffage et de télécommunication s'élèvent.

Concernant la sécurité, nous avons fait le choix de résilier le contrat avec TSP car le rapport prix et qualité de service était déplorable.

*Notre résultat d'exploitation s'élève donc à 65124€*

Notre situation financière est donc saine, et nous permet d'envisager l'avenir avec sérénité quant à l'atteinte de l'objectif du club de racheter les terrains et bâtiments à l'échéance du bail commercial dans six ans.

Ce rachat se fera par le biais de notre SCI STID créée dans ce but.

En ce qui concerne cette SCI, nous sommes en veille permanente pour nous porter acquéreur des terrains jouxtant le stand.

Outre les dépenses habituelles, nous allons consacrer l'essentiel du budget sur la fin des travaux d'assainissement, (assainissement du terrain 100/200M avec création d'un drain traversant au niveau du 100m, avec chemin traversant supportant le poids d'un camion pour rejoindre l'arrière du 50m, un chemin d'accès aux cibles 200m, assainissement du 25m (en



cours), la réfection du petit pas de tir et enfin l'isolation thermique et phonique du mur du bâtiment sur le pas de tir 200m.

Nous continuons également l'achat d'armes et d'équipement des pas de tir avec l'aide du département. Budget prévisionnel 85K.





## Budget prévisionnel en détail

### Concernant les travaux, en détail :

- Assainissement du club, mise aux normes du bâtiment, due au manque d'entretien au niveau du drainage
- Au 25m et 50m :
  - Aménagement d'un chemin pour faciliter l'entretien
  - Entretien des buttes pour les stabiliser, enlever les arbres
  - Lors de ce travail de réfection, un mur en gabion sera mis en place sur une hauteur de 2,5m avec un géotextile et du broyat de pneu pour renforcer l'isolation acoustique et la sécurité des buttes.
  - Mise en place également de plantes grimpantes sur ces structures pour limiter l'entretien. Cela nous permettra d'être conforme aux nouvelles réglementations.
  - La terre récupérée sera stockée en sécurité avant tamisage et recyclage
- Pas de tir 25m :
  - Création d'un toit, réfection, mise en place d'une estrade
  - Sébastien, un licencié, nous a offert trois jours de main d'œuvre pour la mise en place des drains. Le matériel nous a coûté 4300€
- Pas de tir 50m :
  - Mise à niveau du terrain, le stabiliser et le drainer
  - Enlever la bâche
  - Achat d'une tondeuse robot pour entretenir cette partie du terrain
- Pas de tir 200m :
  - Isolation thermique et phonique grâce à la réalisation d'un muret
  - Drainage et mise en place d'un caniveau pour stabiliser le terrain et avoir plus de place de stockage : Des fourreaux seront également mis en place pour des besoins futurs
  - Nouveau chemin stabilisé
  - Installation d'un portail
  - L'A.S.D.C.G.74 (Chasseurs grands gibiers) s'occupe de refaire la casquette du 200m

### Achat de matériel, subventionné par le Comité Départemental :

- Trois cibles électroniques au 50m
- Une cible vitesse, une carabine et un pistolet au 10m